incarnait, lui aussi, le pouvoir personnel il s'avait plus à hésiter. Il a rompu tout rapport avec le conflit boulangiste.

— Etes vous, oui ou non, boulangiste ? insiste un citoyen.

— Non, je ne suis pas boulangiste, répond énergiquement M. Duquyot. M. Boulanger vise la présidence de la République; on le demande la suppression de la présidence de la République. Mais Boulanger vise la dictature. or je suis l'ennemi de la dictature boulangiste, comme je l'ai été de la dictature bleue. Si Boulanger m'a trompé, il ne me trompera plus.

ETRANGER

PARLEMENT ANGLAIS

Clôture de la session.— Le discours du trône.— Le Soudan et Zanzibar.— Réformes intérieures.

Londres, 25 décembre.

A midi un quart, la Chambre des communes a été appelée dans la Chambre des pairs, où le lord chancelier a lu le discours du trône prononçant la clôture du Parlement.

Une cinquantaine députés et quelques pairs seulement étaient présents.

Voici le texte du discours du trône :

« Milords et messieurs,

» Je suis très heureuse de pouvoir vous relever de vos longs travaux. Nos relations avec toutes les puissances étrangères continuent d'être amicales. Je regrette que la convention conclue entre mon gouvernement et celui des Etats Unis pour le règlement des difficultés relatives aux pêcheries dans les eaux de l'Amérique du Nord, n'ait pas été approuvée par le Sénat des Etats Unis, auquel selon la Constitution de ce pays, appartient le droit de ratification. Néanmoins, les arrangements provisoires qui ont été adoptés empêcheront, je l'espère, que cette décision ne soit suivie d'inconvénients immédiats.

» La conférence qui s'est réunie pour discuter la question des primes sur les sucres s'est heureusement terminée par la conclusion d'une convention pour l'abolition des primes, laquelle a été signée par les représentants de la plupart des pays producteurs du sucre.

» Le rétablissement de la sécurité politique et financière en Egypte a été retardé momentanément par une tentative faite par les Soudanais pour s'emparer du port de Souakim.

» La mise en déroute des forces assiégeantes a été effectuée par une opération militaire des troupes égyptiennes soutenues par un détachement anglais.

» A tous les autres points de vue, le progrès administratif et économique de l'Egypte a été satisfaisant.

» Une insurrection a éclaté dans la partie continentale des Etats du sultan de Zanzibar. Cette insurrection a causé la mort de beaucoup de personnes et la destruction de biens considérables dans les établissements allemands de la côte en question.

» Il est évident que la recrudescence de la traite, dont on a malheureusement été témoin ces dernières années, a été un des symptômes dans plusieurs parties de l'Afrique, la grandement contribué à amener ces désordres.

» Je me suis jointe à l'empereur d'Allemagne pour établir un blocus naval dans la partie de la côte où sévit l'insurrection, pour empêcher non seulement l'importation des esclaves, mais aussi l'importation des munitions de guerre.

» Mes Etats de l'Inde ont été, en général, tranquilles et prospères pendant l'année qui vient de s'écouler : des troubles se sont toutefois produits dans la région avoisinant la Montagne-Noire et à l'extrême frontière de Sikkim ; mais on y a mis fin sans difficulté.

» Une révolte qui a éclaté dans l'Afghanistan sous la direction d'Ishak Khan, et qui a menacé un moment de prendre des proportions formidables, a été entièrement étouffée par les forces militaires de l'émir.

» Un soulèvement de quelques chefs zoulous, qui ne paraît pas avoir été appuyé par la population, a été réprimé par mes troupes et par les recrues indigènes et les chefs en question, vont être jugés par une commission spéciale.

» Messieurs de la Chambre des communes,

» Je vous remercie des crédits considérables que vous avez votés pour les services publics.

» J'espère que les mesures financières que vous avez sanctionnées augmenteront les ressources nationales sans rendre les charges fiscales plus lourdes pour les citoyens.

» Les mesures que vous avez prises pour étendre la compétence et perfectionner le fonctionnement de l'administration locale sont de nature à permettre l'attachement sincère de mon peuple à ses institutions.

» J'espère que vous serez maintenant en mesure de lavoirser le succès de ces réformes dans vos circonscriptions respectives, et que dans cette entreprise, comme dans toutes les autres, la bénédiction du Dieu Tout Puissant sera avec vous. »

DERNIÈRE HEURE

Mort de l'agent de change Rez

Paris, 25 décembre, minuit

La préfecture vient de recevoir de l'officier de police qu'elle avait envoyé en Suisse, à la recherche de M. Rez, l'agent de change, une dépêche annonçant sans explication la mort de celui-ci.

Le Congrès de Bruges

Bruges, 25 décembre. — Le Congrès ouvrier a tenu sa troisième séance, 400 personnes y assistaient. M. Ferroul, député de l'Aude présidait. MM. Cluseret et Vaillant ont été excusés.

Les orateurs qui ont pris la parole ont conclu à la nécessité de la révolution sociale à la conquête de laquelle les socialistes doivent marcher en passant entre MM. Floquet et Boulanger.

REVUE DE LA PRESSE

M. Boulanger est candidat à Paris. Les électeurs du Nord n'ont décidément pas de chance avec ce représentant décoratif qui est toujours prêt à changer d'élec teurs. Donc M. Boulanger se présentera à Paris. Il l'a déclaré à un rédacteur de l'*Intransigeant* et cet interview vaut d'être cité en partie.

Ma candidature est posée à Paris depuis mon entrée dans le ministère. C'est le gouvernement lui-même qui, par ses pressantes manœuvres du 2 décembre, m'a permis de démontrer mes électeurs et de bénéficier la majorité dont je disposais. J'ai vu la popularité sur laquelle il peut compter, et son futur candidat, quel qu'il soit, aura bien de rudes épreuves, et je suis prêt, tout ce qu'il y a de plus prêt.

Je n'ai aucun doute sur l'issue de la consultation. Je serai nommé par deux cent vingt à deux cent quarante mille voix contre une centaine de mille que représentent mes compétiteurs ? Qui donc sera candidat officiel (car il est difficile de donner un autre nom à mon concurrent, qui qu'il soit) ; on parle de M. Auguste Vacquerie. M. Auguste Vacquerie est un homme de talent, et puis c'est une leçon de maître. Victor Hugo dans l'affaire, mais le peuple de Paris connaît peu M. Vacquerie. Et quand le compassionnel paraît et dit son caractère difficile, peu communicatif, légèrement antiboulangiste Bon choix — pour moi.

Il y a aussi M. Isaac. Trop intelligent. M. Rane pour s'embarquer sur cette galère. Joffrin Ce serait drôle. Mil. Dorlot, Jacques, président l'un le conseil municipal, l'autre, le conseil général, ce qui est à peu près la même chose. Au premier abord, cela sonne bien ; il semble que de tels candidats représentent réellement l'un la ville, l'autre le département. Mais rappelez-vous le nombre de notables que les ont envoyés dans les deux Assemblées, et dites-moi s'ils peuvent se flatter d'être les élus de Paris, de tout Paris.

J'allais oublier M. Floquet qui, disent quelques uns de ses amis, parle de descendre dans l'arène électorale, de donner satisfaction et d'affronter la lutte en personne. Mais je n'y crois guère ; M. Floquet sait trop combien le pays a besoin de lui pour se risquer dans une aventure sur l'issue de laquelle il est mieux fixé que personne...

La déclaration de la fin est édifiante.

« Savez vous que M. Rouvier a pris une initiative intellectuelle et courageuse en réclamant l'abrogation du bannissement du duc d'Aumale? Voilà ce le vrais politique. C'est grâce à ces grands hommes du cabinet ne la comprennent pas mieux que l'ancien. On ne représente dans ces listes de proscription, existant en pensée celui-ci, empriisonnant sur la papier celui-là, cet autre encore. Quelle sottise ! Le premier acte de mon gouvernement, si le pays me portait à la présidence de la République, serait d'abroger les lois d'exil et faire rentrer tout le monde.

Une nouvelle plaidoirie qui ne déparera point la collection

D'autre part un rédacteur du *Figaro* a interviewé M. Vacquerie dont le nom a été mis en avant par un grand nombre de républicains.

— Je ne veux pas, nous dit-il, me donner le ridicule de refuser une chose qui ne m'est pas offerte. Sachez, néanmoins, que je suis très jaloux de ma tranquillité.

A deux reprises, j'ai déjà refusé, malgré des instances renouvelées, de me porter et à l'Académie et au Sénat.

Quand M. Hugo est tombé malade, on est bien venu, il est vrai, me pressentir au sujet de sa succession.

J'ai répondu que je voyais d'autant moins la nécessité de me présenter, que, si cette n'était pas boulangiste, j'étais partisan de la dissolution. J'aurais voulu et je voudrais encore qu'on la fît en janvier.

— Et croyez-vous au succès du général Boulanger ?

— Je crois que si nous étions aux élections générales et si nous avions le scrutin d'arrondissement, il serait sûr d'être élu dans trois arrondissements de Paris.

Aujourd'hui, néanmoins, je ne saurais me prononcer. En tout cas, une candidature avec lui ferait aucun tort. Il se pourrait très bien qu'il passât et que l'autre restât sur le carreau. Le gouvernement non serait que plus ennuyé.

Enfin, on lit dans le *Gaulois* :

Il est une quatrième candidature qui pourrait bien se produire d'ici quelques jours.

Nous savons, en effet, que des démarches ont été faites, par de hautes personnalités républicaines, auprès de M. Antoine, et nous savons que l'ancien directeur du Théâtre-Français aux anciennes relations avec le général Boulanger, avait accepté en principe, de se présenter contre lui.

M. Antoine, Lorrain, n'ayant, prétend on, que des courtes formalités à remplir pour recouvrer sa qualité de citoyen français. Aussitôt ces formalités terminées, une décision définitive sera prise à l'égard de cette candidature.

Il ne reste plus qu'à attendre le décret qui convoquera les électeurs de la Seine, mais, dès à present, on peut considérer que la période électorale est virtuellement ouverte. D'ailleurs, il est question de fixer la date de l'élection au 27 janvier.

Terminons par cette citation du *Parti ouvrier*. L'organe des possibilistes, qui out dix représentants au conseil municipal et dont la clientèle électorale pèsera d'un certain poids sur le résultat du scrutin :

Il tendre maintenant que les républicains de toutes nuances se mettent d'accord sur le nom d'un candidat. On a déjà parlé de Pierre Baudin, de Vacquerie, de Duquyot.

« QUEL QUE SOIT, ajoute le *Parti ouvrier*, il faut que la question soit réglée en un SEUL TOUR DE SCRUTIN. »

Bravo! citoyens du *Parti ouvrier*. Si cette discipline que vous prêchez est suivie, l'élection de la Seine sera pour le parti boulangiste non pas une défaite, mais un désastre.

LE LISEUR.

Le Congrès ouvrier de Troyes

Dimanche soir, a eu lieu la seconde séance du congrès ouvrier, à laquelle assistaient cent cinquante personnes environ.

Plusieurs discours ont été prononcés pour démontrer la nécessité d'une fédération générale entre toutes les corporation ouvrières de France.

L'ŒUVRE D'UN ABBÉ

Un drame. — Représentations mouvementées. — Troubles dans la rue

L'ex abbé Bertrand, directeur du *Tours Journal*, faisait annoncer depuis quelque temps qu'il devrait représenter à Tours un drame de sa composition : *Trahison*.

La première a eu lieu dimanche, mais elle n'a pas répondu à ce qu'en attendait M. Bertrand.

La soirée était extraordinairement mouvementée. C'est au *Cirque de la Touraine* que la représentation devait avoir lieu. Quatre à cinq cents personnes étaient venues pour voir la pièce. Ni l'auteur, qui jouait le rôle d'un brahmane, ni un de ses rédacteurs, n'avait prévenu le public qu'il sait un rôle, ni aucun des acteurs n'ont pu placer un seul mot. De huit heures à dix heures et demie, les acteurs se sont livrés à une pantomine burlesque. Toute la salle debout criait, sifflait, tapait des pieds et de la canne. Les apostrophes les plus vives étaient lancées de toutes les quatre représentations différentes, on a dû baisser la toile. Le tapage recommençait assourdissant dès qu'on relevait le rideau.

Au dernier tableau, le public s'est saisi un pas de danse pour témoigner que, malgré tout, il était content... de la recette, sans doute.

Hier l'ancien abbé Bertrand a voulu donner une deuxième représentation de sa *Trahison*. Il y avait à peine deux cents personnes dans le cirque, mais le tumulte a été aussi violent que la veille. Pendant le dernier entr'acte, quelques jeunes gens sont grimpés sur la scène. Ils ont été arrêtés.

A la sortie l'ancien abbé a été hué et il a dû se réfugier dans un café.

Craignant de nouvelles manifestations, il n'est pas retourné à son domicile pour prendre son domicile par une patrouille. Mais, après le départ de cette patrouille, une bande de jeunes gens est arrivée. Une pluie de pierres a été abattue sur les carreaux, qui ont été brisés. Deux coups de revolver ont été tirés de l'intérieur. Personne n'a été atteint heureusement.

La police a pris des mesures pour empêcher le renouvellement de ces scènes.

FERMETURE D'UN THÉATRE

A NANCY

Scandale théâtral à Nancy. — Le théâtre des Variétés vient de fermer ses portes. Le directeur, devant l'insuffisance des recettes a baissé le rideau laissant sa troupe en panne. Les pauvres artistes ignorent des représentations et leur bénéfice.

L'ÉPURATION

des eaux de l'Espierre

L'Installation

Malgré les craintes exprimées par nos voisins de Tourcoing, d'Audemarde et de Gand, les travaux pour l'usine d'épuration des eaux de l'Espierre se poursuivent avec une grande activité.

C'est à douze cents mètres de la fron tire, en amont du pont jeté pour la route de Leers à Watrelos, que l'usine a été établie. En ce point la vallée de l'Espierre présente une plaine assez étendue qui a permis l'installation fort vaste, où se trouvent les eaux.

Le barrage qui doit retenir les eaux de l'Espierre est complétement achevé. Il ne reste plus qu'à placer les vannes. Du bassin ainsi délimité partent deux voûtes qui conduit les eaux dans une sorte de vaste fosse où on les mélangera de chaux.

De cette fosse partun autre canal égale ment en briques, longeant les dix huit grands bassins de décantation qui ont dû être établis.

Le traitement des eaux

A mesure que les eaux chargées de chaux arrivent dans ce canal, une vanne les fait entrer dans un bassin où elles se reposent ; quand ce bassin est rempli, on passe à un autre et ainsi de suite ; cha que bassin contient quotiendra deux mille mètres cube d'eau, soit, pour la totalité de l'installation 36.000 mètres cubes. Or le débit du ruisseau est de 30.000 mètres seulement par jour, ce qui permet la fermentation dans l'apport des eaux qui se fera quand les égoûts de Roubaix atteindront l'Espierre et non le canal.

Eaux industrielles et eaux d'égoût

Car ce ne sont pas les eaux d'égoûts qui forment le cours d'eau, ce sont uniquement les eaux industrielles provenant du lavage des laines des teinturiers, des chaudières à condensation, etc. que l'on trouve à Roubaix et à Tourcoing par centaine. Ces eaux, sont donc chargées de matières grasses, surtout de suint ; c'est ce qui donne aux eaux de l'Espierre leur odeur fade et nauséeuse.

Les eaux d'égouts aux contraire, ont une puanteur plutôt ammoniacale; ce sont elles qui, déversées dans le canal de l'Espierre, lui donnent cette odeur caractéristique et l'apparence d'un flot d'encre. La ville de Roubaix doit faire passer son collecteur en dehors de son ancien lit et jeter les eaux dans l'Espierre, de la sorte toutes les eaux provenant du groupe industriel de Roubaix et Tourcoing seront utilisés à Grimpont.

Mais, pour l'heure, il s'agit uniquement des eaux de l'Espierre, car les eaux d'égoûts, si elles pouvaient être, seraient rapidement précipitées par leur contact avec l'Escaut. En cas d'inondation, elles sont les filtrantes pour les campagnes; les eaux de l'Espierre, au contraire, *ne sont un dépôt impermeable dont l'effet sur* les récoltes sur pied est très nuisible.

La teneur des eaux de l'Espierre est maintenant tellement telle qu'elles sont dix fois plus chargées que les eaux d'égouts de Londres, cependant réputées pour leur infection.

Pour la production de la chaux nécessaire à l'usine, il a fallu construire un vaste four à feu continu pouvant produire soixante fournées par jour ; le canal amènera la pierre à l'usine et la chaux sera journellement fabriquée.

La précipitation des matières en suspension dans l'Espierre sera très rapide ; en moins d'une demi heure on pourra baisser les vannes et commencer à faire écouler l'eau clarifiée dans le canal et qui les conduira au lit de l'Espierre.

D'après les essais tentés ces eaux seront suffisamment claires et n'auront aucune odeur.

L'état des travaux

Les travaux seraient beaucoup plus avancés si on n'avait pas trouvé au dessous de la terre argileuse de la surface, une épaisse couche de sables visqueux qui ont obligé à creuser très étendues et à l'enfoncement de pilotis.

Aujourd'hui toutes ces difficultés sont vaincues.

La maison destinée au personnel est achevée ; de même le four à chaux et le hangar; la cheminée en briques est montée et va recevoir son couronnement en tout.

L'atelier des machines est sorti du sol; si l'hiver reste doux, il pourra être couvert ; au printemps semaine considérera, bâtiment à l'installation de la chaudière et des machines; celles ci sont en ce moment complétement terminées dans les usines Cail, à Lezin.

Si on considère que le décret autorisant les travaux n'a été rendu que le 22 février 1887 et que l'on n'a pu commencer qu'au mois d'août de la même année on reconnaîtra combien ces travaux ont été rapidement menés.

Les résidus

Il reste cependant un point noir, c'est la difficulté de se débarrasser des résidus ; ces résidus ne sont pas solides, ils sont visqueux. On ne peut donc songer à les entasser et il faut les répandre sur le sol.

Or, la production atteindra 6.000 mètres cubes par jour, c'est vous dire qu'il faudrait une superficie immense pour que le produit de la décantation pût se dessécher. En ce moment les ingénieurs font des essaies pour rendre ces boues à l'état solide. Si l'on obtient un résultat, on pourra peut-être tirer du gaz d'éclairage au moyen de la combustion et utiliser en engrais ce qui reste. Il y a dans la chose *ci-dessus, de nouveau à l'épuration des eaux* Mais ceci est encore dans le domaine de la théorie.

Naturellement, nos voisins du Hainaut et de la Flandre ne sauraient exiger de nous le trai ement des eaux pendant les grandes eaux ; ce n'est qu'à l'entrée de l'Espierre est alors quintuplé. L'inconvénient est du reste peu de chose, puisque les eaux industrielles seront diluées dans la masse des eaux d'inondeines.

Les frais d'exploitation

Le traitement de l'Espierre revviendra à 270,000 francs par an ; c'est ce qu'ajoute l'imprévu et l'intérêt de l'argent employé pour la création de l'usine, ou atteint une dépense annuelle de plus de 300,00 francs. Avec le capital d'une telle somme on aurait peut-être pu construire un canal conduisant dans les dunes des environs de Dunkerque toutes les eaux vannes de Lille, de Roubaix, de Tourcoing, d'Armentières et de leurs faubourgs. De la sorte, on aurait pu assurer la salubrité de l'Escaut et de la Lys sans procéder à des travaux coûteux et même temps apporter dans les sables qui bordent la mer du Nord l'élément de fertilité qui leur fait défaut.

On sera peut être *obligé d'en venir là*, car l'accroissement des villes industrielles est si rapide que l'usine de Grimonpont ne pourra suffire longtemps ; il faudra en épurant l'Espierre on n'épure que l'Escaut, et la Lys, non moins polluée par la Deûle et la Marque est presque aussi impure que le fleuve.

Chronique Locale

ROUBAIX

Ecroulement d'un mur

UN HOMME MORTELLEMENT BLESSÉ

Hier matin, vers sept heures et demie, un accident qui aura probablement de funestes conséquences, est arrivé quai de Calais, à proximité du boulevard d'Halluin.

Un mur clôturant le dépôt de charbon de M. Jonville, s'est subitement écroulé, ensevelissat sous les décombres. M. Victor Delahousse, âgé de vingt cinq ans, demeurant boulevard d'Halluin, estaminet Brion qui passait en compagnie de quatre de ses amis.

M le docteur Bernard, appelé en toute hâte, constata que Delahousse avait quatre côtes fracturées et le fit transporter d'urgence à l'hôpital, où nous avons pris de ses nouvelles à la dernière heure.

Le blessé était à toute extrémité et on *craignait qu'il ne passât pas la nuit.*

La cause de l'accident a été facile à trouver : il est dû à la charge considérable de charbon déposé contre le mur qu'on avait consolidé avec des madriers qui ont cédé.

Conseil municipal. — Le conseil municipal se réunira en séance extraordinaire les jeudi et samedi 27 et 29 décembre 1888.

Ordre du jour :

Budget communal pour 1889. — Rapport de la commission des finances. — Discussion.

Budget du bureau de bienfaisance pour 1889.

Remboursement à la Société de secours mutuels « La Prévoyance », de dépenses par elle effectuées pour la constitution d'une section d'enfants. — Crédit.

Réception de bons.

Fourniture classique. — Cahier des charges pour l'adjudication.

Propriétés communales. — Renouvellement d'assurances.

Crédits supplémentaires.

Violences. — Un marchand de lait habitant nommé Henri Debouvry, demeurant à Néchin, a frappé un jeune garçon de 12 ans, du nom de Désiré Vandegervals, demeurant rue Ternaux.

***

Un sieur Constant Verbrouck, mécanicien, s'est plaint à la police, que les sieurs Vincent Legrand et François Bartholémé, demeurant tous deux rue de Tourcoing, l'avaient frappé de plusieurs coups de poing à la figure.

Chronique du vol. — Nous avons relaté en son temps qu'un jeune homme de 17 ans, Alphonse Dupuis, avait été arrêté pour vol d'une paire de boucle d'oreilles en or appartenant à sa parente Mlle Houzet, rue Charles Quint.

Récepage de bons.

Ligue antiplébiscitaire. — Le comité radical, dans sa réunion du 22 courant, a pris la résolution à l'unanimité de solliciter ouvertement et énergiquement la Ligue antiplébiscitaire de France dans les conférences qu'elle organisera à Roubaix.

Feu de cheminée. — Un feu de cheminée s'est déclaré lundi soir, vers 6 heures ½, chez M. Requillart, boulevard de Paris. Il a été rapidement éteint.

Les dégâts sont insignifiants.

Un ivrogne récalcitrant. — Un sieur Alphonse Deruer, ouvrier teinturier, demeurant rue Jean Jaurès, cour St-Joseph, se trouvait ivre et exigeait que Mme Van melebrick, cabaretière rue de Lannoy, lui donna à boire. Celle-ci ayant refusé, ce dernier se vengea en brisant plusieurs carreaux.

Un agent fut requis et conduisit Deruer au dépôt.

Recensement des chevaux. — Le maire de la ville de Roubaix rappelle à tous les propriétaires de chevaux, mules, ou mulets que la déclaration de ces animaux doit être faite *avant le 1er janvier 1889*, bureau du secrétariat de la Mairie.

Ceux qui négligeraient de se conformer à cette prescription sont passibles d'une amende de 25 à 1000 fr. (art. 32 de la loi du 3 juillet 1877 sur les réquisitions militaires).

Une très curieuse et intéressante brochure, donnant les moyens de guérir les maladies et les vices du sang, démangeaisons, dartres, eczéma, est envoyée gratis et franco sur demande à Vincent, pharmacien à Grenoble (Isère).

Pourquoi souffrir ?

Toutes les personnes qui ont eu une indisposition quelconque de la vessie et des voies urinaires, qui ont usé de tout, devraient bien essayer les véritables **Pilules Benzoïques Rocher**, médicament incomparable qui ne nuit jamais, dont l'efficacité est si surprenante ! que sur 100 malades guérissant, 40 attestent de gravelle, calculs, pierre, catarrhe vésical, *vessie chronique incontinence, et rétention*, hépatites et coliques néphrétiques, douleurs et rhumatismes involontaires, maigraines et névralgies atroces, etc., etc., 86 ont été radicalement guéris.

Ces pastilles à base d'hydromèles de quinquina qui se dissèrgèrent très facilement dans l'estomac, calment les fièvres, excitent l'appétit, activent la digestion et en remédiant les premiers des épidémies si fréquentes en cette saison.

Envoi franco d'un flacon Pilules Benzoïques contre 6 francs, mandat ou bon de poste, adressé à la Pharmacie Rocher, 1, rue Perrée (Temple), Paris.

Le Traité sur les maladies de la Vessie, des Reins et des voies Urinaires, orné de 22 dessins anatomiques coloriés est également envoyé, sous enveloppe contre 1 fr. mandat ou bon de poste. 15

CARTES DE VISITE depuis 2 fr. le cent, à l'imprimerie de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*, 12, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix et rue Verte, 56, Tourcoing.

AVIS AUX SOCIÉTÉS

Les Sociétés qui feront leur commande de convocations, avis, affiches, etc., dans les bureaux de l'imprimerie de l'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING, auront droit l'insertion gratuite dans le journal.

LETTRES MORTUAIRES

ET D'OBITS

Toute commande de lettres de faire part de décès, d'obits, etc., faite à Roubaix et Tourcoing, *dans les bureaux de* l'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING, *donne droit à une insertion GRATUITE dans le Journal.*

TOURCOING

Réunion Bonaparte-boulangeardie

Honteusement battus dans notre ville, au 15 octobre et au 27 du dit, les bonapartistes et boulangeards unis comme larrons en foire, se proposent d'organiser des réunions privées dans les différents quartiers.

Hier après midi, au nombre de 300 environ — la plupart de Lille, — ils se sont réunis à l'estaminet du Commerce, place Charles Roussel, et ont vanté à qui mieux mieux le « brav' général » dont l'énergique concours leur est assuré pour renverser la République.

Le plus passionné, le plus violent et le plus boulangeard des orateurs a été un nommé H. Bourdon, de Lille.

A l'issue de la réunion des brochures bonapartistes ont été distribuées.

N'oublions pas de dire que M. François Masurel fils assistait à la réunion.

OBSÈQUES DE M. ÉVRARD

préparateur de physique au Lycée de Tourcoing

Les obsèques de M. Evrard dont nous avons annoncé hier le décès ont eu lieu lundi soir, avec une grande pompe et cérémonie un caractère intime et en quelque sorte familial. Aucune lettre d'invitation n'avait été envoyée et de Lille comme de Tourcoing, de nombreuses amis du jeune maître se sont néanmoins trouvés réunis aux fonctionnaires et aux élèves du Lycée pour lui faire un cortège imposant. Le deuil était conduit par Mme Evrard mère par M. Evrard, oncle du défunt et par M. le proviseur du Lycée. La levée du corps a été faite dans la chapelle du Lycée à 5 h. 1/2 par M. le curé du Sacré Cœur, entouré d'un nombreux clergé. Le cortège s'est rendu ensuite à l'église paroissiale où a été célébré un service solennel, puis *à la gare, car le corps a été emmené à* Boudrésy (Meurthe-et-Moselle) par la famille.

A la gare, M. le proviseur a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

En prenant la parole auprès de ce cercueil, je ne viens pas seulement remplir un des devoirs de la fonction que j'occupe, je ne viens pas simplement apporter jusqu'ici le témoignage de la sympathie des ses collègues et de ses chefs au jeune maître que nous avons perdu prématurément, je viens de plus attester très haut le profond regret que nous ressentons tous cette imprévue. Tous les fonctionnaires du lycée de Tourcoing, réunis pour une œuvre commune et difficile, sont unanimes à vous marquer, comme dans la bonne fortune. Tous se sentent touchés par le malheur qui nous a frappés en enlevant Evrard. Les plus anciens ont eu en lui l'administration supérieure elle même s'est associée à vous en décidant que les funérailles seraient faites aux frais de l'Etat.

Il avait 28 ans, notre infortuné camarade : il était plein de jeunesse, d'avenir ouvert à ceux qui rêvent de séduisantes promesses, et il touchait au but envié, sinon au terme de ses efforts et de ses légitimes ambitions. Après avoir reçu les premières leçons de M. Noel, l'excellent instituteur de son village, il continua ses études dans un collège voisin de son pays natal, puis *il fut chez* nous, où il a conservé de flatteuses et sincères affections.

Nos camarades du Lycée de Lille le pleurent ici même, avec nous aujourd'hui.

En octobre 1886, il était désigné pour Tourcoing. Il y apporta une habileté de travail et se soumit lui même à une rude discipline. Peut être a-t-il dès lors trop présumé de ses forces ! Enfin, il était reçu licencié ès-sciences physiques en novembre 1887 et nommé préparateur titulaire de physique le mois suivant. Je vois encore son visage ordinairement rêveur s'éclairer d'une joie subite lorsque je lui annonçai la bonne nouvelle.

Il lui semblait que son existence laborieuse était à ce moment couronnée d'un de ces succès qui consolent des inertitudes de la destinée *humaine! non pas qu'il ait arrêté ses efforts*, mais il était en bonne route !

Jeunes maîtres réfléchis qui m'écoutez, conservez la souvenir de votre ami et aussi l'exemple qu'il vous a donné. Tous, vous avez eu nos épreuves à l'entrée de la carrière. Aussi tenons nous à honneur, en qualité d'aînés, de vous encourager et de vous soutenir, de vous tendre la main, lorsque vous demeurez assez mal au travail et aux espérances qu'il comporte la compensation de vos labeurs.

Laissez-moi vous dire combien vos chefs ont d'estime, d'affections et même de reconnaissance pour tous ceux qui, comme Evrard, donnent leur esprit et leur cœur à la tâche qui est leur confiée. Nous vous demandons de consacrer au moins le reste de votre carrière au service de vos dévouements et de vos efforts : mais aussi, vos fonctions sont honorables entre toutes, respectées et respectées — vous le savez — lorsque, comme aujourd'hui ceux qui les exercent savent se respecter eux-mêmes.

Que dire maintenant à ceux qu'Evrard laisse après lui, à son père déjà courbé par la maladie et la douleur, à ceux qui le pleurent dans au cœur fondroyé, à ses sœurs tendrement aimées ?

Du jour où leur enfant fut atteint, au milieu de la chaude atmosphère de sympathies qui l'entourait parmi nous, sa pensée allait vers eux. Le nom de ses sœurs, de ses parents revenait sans cesse sur ses lèvres, et, dans ses considérations tous comme une maladie sans gravité immédiate. Le dénouement brusque et inexorable nous ont trouvés impuissants devant ce cercueil et nous ne pouvons qu'envoyer aux pauvres désolés, le témoignage de nos sympathies et de nos regrets unanimes. En contemplant de si grandes douleurs, on aime à penser qu'il y a des mondes où l'homme ne vieillit pas, où le jeune homme, à l'âme épanouie et délivrée des derniers liens, se réveille dans l'épanouissement de son immortelle destinée !

M. Marcard, au nom des maîtres répétiteurs du Lycée de Lille a prononcé les paroles suivantes :

Cher Ami,

Je viens, au nom de tous mes collègues du Lycée de Lille, t'adresser un suprême adieu, bien que séparés de nous, bien longtemps, ton souvenir était resté vivace dans nos cours ; je dirai plus : il semblait que tu fusses encore au milieu de nous ; ton nom, ta vie, ton gai rire, ton sourire, ta bonne humeur, ta franche gaieté une gravité apparente, et c'est toi qui, lorsque, parfois, quelque ennui de nature, tu avais atteint, dans une carrière souvent pénible, le premier échelon qui te permettait d'espérer un avenir meilleur, que la mort te frappe!

A peine pouvions-nous croire à la malade ; aussi quel coup terrible pour nous, lorsqu'un vint soudainement nous dire : Evrard est mort ! » Adieu donc cher ami, adieu cher collègue ; cette fois tu es bien séparé de nous pour toujours ; mais tu emportes avec toi, dans la tombe, les regrets de tous ceux qui ont eu le bonheur de te connaître !

L'assistance s'est écoulée en proie à une émotion.

Arrestation. — Lunni soir, rue Verte, un individu en état d'ivresse s'est rue sur l'agent Petit qu'il a frappé violemment aux jambes. Le tambour de ville M. Fremeaux qui était proche alors accourut à l'agent a reçu un violent coup sur l'œil.

Le forcené a été arrêté. C'est un nommé Auguste Delannoy, demeurant rue du Moulin-Fagot.

WATTRELOS

Escroquerie. — Une jeune coquette voulant se faire belle à bon marché, s'est rendue dans un magasin de modes de la rue du Bureau, et a profité de l'absence des commerçants pour se faire prêter un beau petite fille naïve le plus beau chapeau de la victime.

L'enfant qui croyait avoir à faire à une cliente de la maison lui laissa emporter la coiffure en toute confiance sans lui demander même qui elle était ni où elle demeurait.

Depuis, la jolie voleuse n'a pas reparue, mais comme une plainte a été déposée et son signalement consignée il est fort probable que la belle n'aura pas beaucoup de succès avec sa parure.

Ces jours derniers, les mêmes personnes ont eu une glace de leur vitrine brisée par des individus qui cherchaient à s'introduire dans leur magasin.

Ayant été dérangés dans leur opération, ils prirent la fuite sans avoir pu rien emporter.

CONFÉRENCE ANTIBOULANGISTE

A Lille

Une conférence organisée par la Ligue antiplébiscitaire du Nord a eu lieu, hier à deux heures et demie, dans l'ancien local de la *Jeunesse lilloise*, rue Léon Gambetta, 27, sous la présidence de notre rédacteur en chef, M. A.-G. Claude.

Cinq cents citoyens environ étaient venus entendre et applaudir les conférenciers antiboulangistes : MM. Maxime Lecomte, député du Nord, et Bodelle, conseiller municipal de Lille, président de la Ligue antiplébiscitaire.

Allocution du président

En ouvrant la séance, M. Claude remercie les assistants d'être venus en aussi grand nombre à la conférence. Ce n'est pas, dit-il, un sentiment de curiosité ou de sympathie très légitime pour les orateurs qui vont prendre la parole qui vous a attirés ici ; vous avez tenu à apporter votre concours au programme de la Ligue antiplébiscitaire du Nord, qui peut se résumer en ces mots : lutte à outrance contre le plébiscite. (Applaudissements).

Tous les républicains, depuis les socialistes jusqu'aux républicains les plus modérés, peuvent et doivent coopérer à l'honorable exécution de ce programme. Il ne doit y avoir, dans nos rangs, aucune dissidence pour détourner de la patrie le grand plébiscitaire. (Assentiment unanime.)

Vous savez ce qu'est le plébiscite : à l'intérieur, la confiscation de toutes les libertés publiques, la persécution des meilleurs citoyens ; à l'extérieur, la guerre ! Ça commence par un coup d'Etat, ça se termine par un Sedan ! (Applaudissements. Cris : A bas Boulanger !)

M. Claude termine en disant : La conscience humaine condamne le plébiscite : l'histoire le flétrit. (Vifs applaudissements).

M. le président donne la parole à M. Bodelle, conseiller municipal de Lille.

Discours de M. Bodelle

M. Bodelle a retracé l'histoire et fait le procès du dernier Empire. Il n'a pas *maintenir que par la force, le jésuitisme* et la baïonnette.

A son avis, la République de 1848 n'a commis aucun crime que les hommes qui étaient alors au pouvoir n'ont pas fait tout leur devoir. C'est ce qui, dit il, a fait naître le bonapartisme. Aujourd'hui, le boulangisme ne saurait mieux que de gens mécontents, de gens qui ne sont pas satisfaits de ce que les prémesses qu'on avait faites n'ont pas été tenues.

Comme Bonaparte, dit l'orateur, M. Boulanger veut tromper le peuple en faisant vibrer la corde nationale. Cet aspirant dictateur ne cherche qu'à tromper ceux que pour avoir une Chambre composée de gens à sa dévotion qui lui permettront de faire son coup d'Etat tout à son aise. (Applaudissements).

Après avoir parlé de l'alliance de Boulanger avec tous les réactionnaires et principalement avec les cléricaux, M. Bodelle termine en recommandant aux républicains l'orientation à gauche. C'est de cette façon, dit il, que nous obtiendrons les réformes que le peuple attend. (Applaudissements. Cris: Vive la République !)

Discours de M. Maxime Lecomte

M. Maxime Lecomte dit qu'il est très heureux d'avoir été sollicité par le bureau de la Ligue antiplébiscitaire du Nord pour venir faire une conférence à Lille sur le boulangisme.

Cela lui rappelle un souvenir de sa jeunesse, l'époque à laquelle — à l'âge où il avait vingt ans, quand il entrait dans la